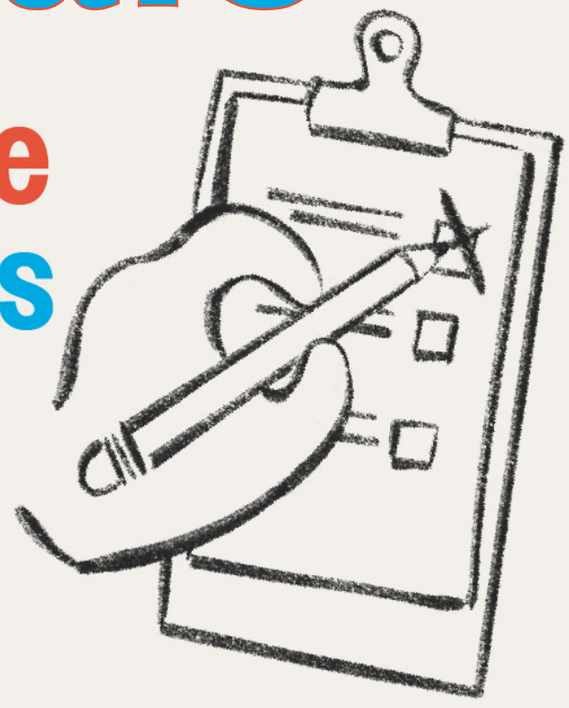
Octobre 2026
Volume 25 | Numéro 09

Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

L'Info-municipale

À vous la parole sur les priorités de votre municipalité!



La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine amorce une importante démarche de planification stratégique qui orientera ses actions, ses services, ses investissements et ses projets de 2027 à 2032. Les citoyens sont invités à répondre dès maintenant au sondage et à prendre part aux différentes étapes de la consultation. Lire plus en page 4.



Programme d'aide à la restauration patrimoniale
Page 6



Activités à venir en novembre
Page 8

Résumé des décisions du conseil Page 3

Service incendie Page 5

Loisirs et culture Page 8

Avis publics Page 16

Une 6e édition pour le Rendez-vous économique



5 novembre 2026

Le 5 novembre prochain, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine convie les entrepreneurs de l'archipel à la 6e édition de son Rendez-vous économique annuel. L'événement aura lieu au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord, de 8 h à 15 h, et rassemblera entrepreneurs, professionnels et partenaires du milieu économique à travers discussions, conférences et panel. C'est le moment d'échanger et découvrir de nouvelles perspectives pour les entreprises!

En matinée :

- Démarche de planification de la main-d'œuvre sur le territoire des Îles : présentation de la Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre (GPMO) par Richard Leblanc (Services Québec) et Daniel Gaudet (SADC des Îles).
- « Attirer et retenir la main-d'œuvre aux Îles : les clés de la rémunération globale » par Catherine Rioux, CRHA, PPCC, et présidente et fondatrice de Rioux RH
- Panel de discussion : les défis des ressources humaines – besoins et stratégies, avec la participation d'entreprises invitées.

En après-midi :

- « Le Fonds régions et ruralité, un levier pour soutenir la vitalité du territoire » présenté par Marie-Michèle Déraspe Richard (Bureau régional de coordination gouvernementale des Îles-de-la-Madeleine) et Marie-Christine LeBlanc (Communauté maritime des Îles)
- « Mission POSSIBLE! », conférence présentée par David Côté, entrepreneur et co-fondateur de Loop Mission
- Réseautage

L'animation de la journée sera assurée par Mélanie Marin, consultante terrain, alliée stratégique et fondatrice de Carpe Diem Solutions.

Pour vous inscrire

La participation est gratuite pour tous les entrepreneurs et le dîner est offert. Inscrivez-vous d'ici le 2 novembre au www.muniles.ca.

Membre du Réseau accès pme

En partenariat Québec

Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

www.muniles.ca

418 986-3100

communications@muniles.ca

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi :	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30
Vendredi :	Fermé

POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU : 418 986-3100

L'INFO-MUNICIPALE est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an.

Elle est disponible en téléchargement gratuit au www.muniles.ca.

COORDINATION, RÉVISION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux

IMPRESSION : Le RADAR

TIRAGE : 7 000 exemplaires

DISTRIBUTION : Postes Canada
ISSN 2371-2031 (imprimé)
ISSN 2371-204X (en ligne)

Décisions du conseil

Séances du 13 octobre 2026

COMMUNAUTÉ MARITIME

Adoption du projet de territoire Horizon 2035

Depuis 2013, les acteurs du milieu travaillent de façon concertée à la mise en œuvre du projet de territoire, dans une perspective de développement durable, d'occupation dynamique du territoire et d'amélioration de la qualité de vie de la population. À cet effet, le projet de territoire Horizon 2035 constitue une démarche collective permettant d'orienter les actions des organisations partenaires autour d'une vision commune du développement des Îles-de-la-Madeleine. Cette démarche de renouvellement vise à assurer la pertinence, la cohérence et la capacité d'adaptation du projet de territoire face aux enjeux et aux opportunités actuels et futurs. Le conseil prend acte du dépôt, par le Forum des partenaires, du document final du projet de territoire Horizon 2035 aux fins d'adoption par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et ses partenaires.

Autorisation de dépôt – Demande d'aide financière - Programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) – Planification et mise en œuvre de projets issus des plans climat

Le conseil de la Communauté maritime a pris connaissance du Guide du programme Accélérer la transition climatique locale - Planification et mise en œuvre de projets issus des plans climat et autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme.

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Procédure sur invitation écrite nº AP-558 – Accompagnement en communication climatique

Le conseil attribue le contrat de la procédure sur invitation écrite nº AP-558, relativement à des services professionnels pour un accompagnement en communication climatique, au coût de 69 400 $, plus les taxes applicables, à Bleu forêt, coop de communication responsable. Cette dépense sera financée à même le budget du projet, qui est subventionné à 90 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Réglementation municipale

Le conseil adopte le Règlement nº CM-2026-11 modifiant le Règlement nº CM-2024-09 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires et certaines délégations et le Règlement nº CM-2026-12 établissant un programme d'aide financière à la restauration patrimoniale.

MUNICIPALITÉ

Approbation de modifications – Contrat attribué à Les Entreprises Larebel inc. – Appel d'offres nº 537-2 – Réhabilitation de terrain et soutènement au 315, chemin Principal – Secteur de l'écoquartier de Cap-aux-Meules

Le contrat relatif au projet de réhabilitation du terrain et de soutènement de bâtiment au 315, chemin Principal, dans l'écoquartier de Cap-aux-Meules a été attribué à Les Entreprises Larebel inc., pour une somme de 323 529,75 $, plus les taxes applicables, le 20 janvier dernier. Toutefois, la découverte d'un réservoir septique en béton désuet profondément enfoui a causé plusieurs changements de logistique au projet initial et a engendré des coûts additionnels pour exécuter les étapes d'analyse et de démolition du réservoir, totalisant 60 935,67 $, plus taxes. Le conseil approuve donc ces dépenses, qui sont entièrement assumées par le projet de mise en valeur des terrains contaminés, subventionné par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Procédure ouverte nºAO-561 – Services professionnels – Plans et devis et en surveillance des travaux – Étangs aérés – Village de Cap-aux-Meules

La Municipalité souhaite procéder à la réfection des équipements du site de traitement des eaux usées situé dans le village de Cap-aux-Meules et ainsi assurer la fiabilité de cette filière de traitement. Le conseil attribue le contrat relativement à des services professionnels pour la réalisation des études, la conception des plans et devis, l'assistance au processus de procédure ouverte pour les travaux de modernisation des infrastructures et la surveillance des travaux, au coût de 169 770 $, plus les taxes applicables, au consortium Arpo-Eurêka.

Demande d'analyse de sécurité – Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) – Chemin du Bassin – Village de L'Île-du-Havre-Aubert

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a reçu une requête concernant la sécurité des déplacements des élèves de l'école aux Iris, à proximité de l'établissement situé sur le chemin du Bassin, dans le village de L'Île-du-Havre-Aubert. L'école demande notamment que soit évaluée la possibilité d'aménager une traverse piétonne ainsi que la vérification de la limite de vitesse applicable dans le secteur. Puisque le chemin du Bassin relève de la compétence du ministère des Transports et de la Mobilité durable, le conseil consent à demander à ce dernier de procéder à une étude de sécurité routière dans le secteur.

Réglementation municipale

Le conseil adopte le Règlement nº 2026-12 modifiant le Règlement nº 2024-17 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires et certaines délégations.

Prochaines assemblées municipales le 10 novembre, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 6 novembre 2026 sur le site Internet de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le www.muniles.ca sous l'onglet *Affaires municipales*, *Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

Planification stratégique 2027-2032

La population appelée à contribuer à l'identification des priorités municipales

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine amorce une importante démarche de planification stratégique qui orientera ses actions, ses services, ses investissements et ses projets de 2027 à 2032.

Afin que cette planification reflète les aspirations et les besoins de la communauté, la Municipalité souhaite entendre la population. Les citoyens sont donc invités à répondre dès maintenant au sondage et à prendre part aux différentes étapes de la démarche. Il s'agit d'une occasion à saisir pour contribuer à l'identification des priorités qui guideront le développement de la Municipalité au cours des prochaines années.

Répondez au sondage citoyen d'ici le 5 novembre

Du 15 octobre au 5 novembre, la population est invitée à participer à un sondage visant à identifier les priorités qui guideront les actions de la Municipalité jusqu'en 2032. Le sondage est d'une durée d'une vingtaine de minutes, ce qui peut paraître long, et impose de faire des choix parfois difficiles. Vos réponses sont toutefois essentielles pour guider la réflexion et pour que la planification stratégique reflète vos priorités. Ces vingt minutes bien investies influenceront les 5 prochaines années!

Accédez au sondage dès maintenant

Une version papier du sondage est aussi disponible à la mairie.

Deux cartes-cadeaux de 250 $ seront tirées parmi les personnes participantes.

Participez à la consultation publique du 18 novembre

La population est également conviée à une soirée de consultation publique qui se tiendra le mercredi 18 novembre, de 19 h à 21 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules.

Cette rencontre permettra de présenter les principaux constats issus du sondage et d'approfondir les échanges autour des priorités municipales.

Une démarche fondée sur les réalités du milieu

La planification stratégique 2027-2032 s'appuiera également sur les connaissances, études et démarches déjà réalisées par la Municipalité, notamment la planification stratégique 2020-2025, le sondage Léger de 2025, le projet de territoire Horizon 2035 ainsi que diverses expertises au sein de la communauté. Le point de vue des citoyens, des employés municipaux et des partenaires est essentiel afin que cette démarche reflète les priorités de toute la communauté. Les choix retenus devront également tenir compte des responsabilités et des capacités financières et opérationnelles de la Municipalité.

Accompagnée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, la Municipalité poursuivra cette démarche qui s'échelonnera jusqu'au printemps prochain et mènera à la finalisation ainsi qu'à l'adoption de la planification stratégique 2027-2032 à l'été 2027. Celle-ci sera alors présentée à la population. Sa mise en œuvre fera ensuite l'objet d'un suivi annuel et d'une reddition de comptes jusqu'en 2032.

Exprimez-vous sur l'avenir des Îles

La participation citoyenne est au cœur de cette démarche. En répondant au sondage et en participant à la consultation publique, vous contribuez à définir les priorités qui guideront les décisions et les actions municipales pour les prochaines années.



Pour en savoir davantage sur la planification stratégique 2027-2032 et accéder au sondage, visitez le Portail citoyen de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine**.**

Retour sur la Semaine de prévention des incendies

Du 4 au 10 octobre, le Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile de la Municipalité des Îles a profité de la Semaine de prévention des incendies pour rappeler l'importance d'adopter les bons gestes afin de prévenir les incendies.

Tout au long de la semaine, les pompiers ont effectué des visites préventives dans les résidences de l'archipel, notamment pour vérifier les avertisseurs de fumée, les détecteurs de monoxyde de carbone et la visibilité des numéros d'immeuble.

L'équipe de prévention était également présente au Centre d'achats Place des Îles les 8 et 9 octobre pour rencontrer la population et répondre aux questions. Les techniciennes en prévention des incendies se sont aussi entretenues sur les ondes de CFIM afin de rappeler l'importance de la prévention et de présenter les bons gestes et réflexes à adopter au quotidien.

Merci à toutes les personnes rencontrées au cours de cette semaine. La prévention des incendies, c'est l'affaire de tous!



11e édition de Pompier d'un jour

Le 16 octobre dernier, dans le cadre de la 11e édition de l'événement Pompier d'un jour, les pompiers volontaires de la Communauté maritime des Îles ont accueilli 5 élèves de 4e année, choisis au hasard par tirage au sort dans toutes les écoles de l'archipel. Cette initiative annuelle permet à un enfant de chaque école de vivre une journée immersive auprès des pompiers et de découvrir les nombreuses facettes de leur métier et leur rôle auprès de la communauté.

Au cours de cette journée bien remplie, les jeunes recrues, Anaëlle Lapierre, Ayden Clark, Fabien Vigneau, Noah Vigneau et Émile Bourgeois, ont rencontré les membres de l'équipe présents, visité la caserne, fait une promenade en camion de pompier et sont montés dans la grande échelle. Ils ont également assisté à des démonstrations et participé à des mises en situation, notamment l'extinction d'un début d'incendie et un exercice de sauvetage en présence de fumée artificielle. La journée s'est conclue par la remise d'un certificat officiel par le maire Valiquette en présence des parents au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord.

Une expérience dont ces jeunes vont se souvenir longtemps et qui a mis bien des étoiles dans les yeux!

Merci aux pompiers qui ont rendu cette activité possible.

Crédit photos : Justin Poirier

















Le programme d'aide à la restauration patrimoniale renouvelé

Le Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale est renouvelé grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Mis en place en 2022, ce programme a déjà permis de soutenir la restauration de plusieurs bâtiments qui font partie des paysages et de de l'histoire des Îles, notamment l'ancienne école Saint-Joseph de Havre-aux-Maisons, le Fumoir d'Antan, des églises et presbytères ainsi que plusieurs bâtiments de La Grave.

Un programme maintenant élargi

La nouvelle version du programme permet notamment :

- d'inclure les immeubles patrimoniaux de la Municipalité de Grosse-Île;
- de rendre admissibles les immeubles inscrits à l'inventaire du patrimoine immobilier de la Communauté maritime;
- d'inclure des bâtiments plus récents situés sur le site patrimonial de La Grave.

Aide financière

L'aide financière peut couvrir de 50 % à 75 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de :

- 5 000 $ pour les bâtiments inscrits à l'inventaire du patrimoine immobilier de la Communauté maritime;
- 40 000 $ pour les immeubles ayant un statut patrimonial officiel, notamment les bâtiments cités, l'église de La Vernière et les bâtiments du site patrimonial de La Grave.

Quels travaux sont admissibles?

Le programme vise les travaux qui permettent de préserver, entretenir ou restaurer les composantes patrimoniales d'un bâtiment.

Cela peut comprendre, par exemple :

- L'entretien ou le remplacement des bardeaux de cèdre;
- La restauration ou le remplacement des portes et fenêtres en bois;
- La restauration des boiseries;
- La restauration ou la remise en état des galeries.

Pour consulter l'ensemble des travaux et des dépenses admissibles, consultez le règlement disponible au www.muniles.ca, sous les onglets *Affaires municipales* et *Règlements généraux*.

Vous prévoyez des travaux?

Vous êtes propriétaire d'un immeuble patrimonial et souhaitez réaliser des travaux de restauration ou d'entretien?

- Consultez le règlement pour vérifier votre admissibilité.
- Remplissez ensuite le formulaire de demande en ligne au www.muniles.ca, sous les onglets *Loisirs et culture* et *Patrimoine*, dans la section *Programme de restauration patrimoniale*.

En contribuant à une partie des coûts supplémentaires liés à la restauration patrimoniale, le programme aide les propriétaires à préserver des bâtiments qui façonnent les paysages, raconte l'histoire et contribuent à l'identité des Îles.



Le Parc de Gros-Cap de demain

Vous avez été 289 à participer au sondage sur l'avenir du Parc de Gros-Cap!

Que ce soit en ligne, lors de la Fête du canton, ou à la suite d'un message transmis aux utilisateurs du camping, vous avez partagé ce qui vous tient à cœur dans le parc actuel ainsi que votre vision pour l'avenir, dans un contexte où il doit s'adapter aux effets des changements climatiques.

Et maintenant, quelle est la suite?

La démarche se poursuit avec :

- une étude des sols sur un nouveau terrain;
- des ateliers de travail avec le conseil d'administration et la direction du parc afin d'identifier des mesures d'adaptation;
- l'élaboration du plan d'adaptation.

La fin de cette démarche est prévue à l'automne 2027.

L'objectif est de trouver des solutions durables pour l'avenir du Parc de Gros-Cap, tout en préservant ce qui en fait un milieu apprécié par la communauté et les visiteurs.

Faites partie du comité consultatif d'urbanisme!

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche de nouveaux membres pour siéger au comité consultatif d'urbanisme (CCU)! C'est une occasion concrète de contribuer aux réflexions sur l'aménagement du territoire et la mise en valeur du patrimoine madelinot.

Le CCU étudie les dossiers qui font l'objet d'une demande dans le cadre de l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme et formule des avis et des recommandations en lien avec la Loi sur le patrimoine culturel. Il se rencontre généralement une fois par mois, selon le nombre de demandes, et le mandat est d'une durée de deux ans.

Vous avez jusqu'au 12 novembre prochain pour soumettre votre candidature. Consultez les détails et remplissez le formulaire disponible au www.muniles.ca, sous les onglets *Affaires municipales*, *Avis publics* et *Formulaire de mise en candidature – CCU*, ou procurez-vous le formulaire à la réception de la mairie. Transmettez ensuite le formulaire rempli à greffe@muniles.ca ou en personne à la mairie.

Pour plus d'information, consultez l'avis public en page 15.



Calendrier des activités

On vous propose une belle programmation d'activités pour chasser la grisaille automnale! Profitez d'une variété d'activités pour tous les âges, que ce soit pour bouger, apprendre, créer ou simplement passer un bon moment!

Pour tous les détails et pour vous inscrire, rendez-vous au www.muniles.ca/evenements.

Exposition Maillages et parlures – Portraits hommage

En collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi des Îles

Découvrez une exposition touchante qui met en lumière 15 résidents du Pavillon Eudore-Labrie, réalisés dans le cadre d'un projet artistique et intergénérationnel mené avec les jeunes du CJE des Îles. Une rencontre entre photographie, broderie et graphisme, qui témoigne de beaux liens créés entre les générations.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Jusqu'au dimanche 10 janvier, pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque

Ouvert à tous | Sans inscription

Tricoter des histoires

Vous aimeriez apprendre le tricot, le crochet ou autre? Les tricoteuses de Grande-Entrée se rassemblent les mercredis soir et sont disponibles pour aider et expliquer à qui veut apprendre.

Bibliothèque du point de service de Grande-Entrée

Tous les mercredis jusqu'au 16 décembre à 18 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Le temps des canneberges

Cueillir les canneberges

Rendez-vous dans l'Est et partons à la recherche de ce petit fruit très populaire.

Point de rencontre : Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée, lieu de cueillette à déterminer

Mercredi 28 octobre à 10 h

Ouvert à tous, sans inscription

Cuisinons les canneberges

À partir des canneberges cueillies le 28 octobre, nous cuisinerons ces délicieux fruits. Quelques recettes vous seront proposées.

Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée

Mercredi 4 novembre à 13 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Viactive

En collaboration avec Santé Québec de la Gaspésie et Santé Québec des Îles

Viactive est un programme d'activités physiques destiné aux personnes âgées de 50 ans et plus, conçu et validé par des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique. Il vise à améliorer la condition physique, la santé et le bien-être des participants en leur proposant des exercices adaptés à leurs besoins et à leurs capacités via des séances d'exercices de groupe.

Maison de la culture

Tous les lundis à 10 h 30

Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert

Tous les mardis et jeudis à 10 h 30

Centre multisport Desjardins (Salon VIP Ledé Sport Honda)

Tous les mercredis à 13 h 30

Salle communautaire de Fatima

Tous les jeudis à 13 h 30

Sans inscription



Derrière le rideau – Le Balado

Derrière le rideau est un projet de la Coopérative École Cindy Mae Danse, réalisé en partenariat avec la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, le diffuseur régional Au Vieux Treuil, AdMare Centre d'artistes en art actuel, Cogeco et CFIM. Un camp a d'abord réuni 23 jeunes de 11 à 17 ans autour d'ateliers artistiques, de spectacles et de rencontres avec des artistes professionnels. Cette expérience a inspiré la création d'un balado collectif, qui sera présenté au grand public.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Jeudi 29 octobre à 19 h

Ouvert à tous | Sans inscription

Club d'échecs

Venez vivre un moment convivial pour découvrir ou redécouvrir les jeux d'échecs et rencontrer d'autres passionnés.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Samedis 31 octobre, 28 novembre et 19 décembre à 13 h 30 à 16 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Collection osseuse – atelier poético-scientifique

En collaboration avec AdMare, Centre d'artistes en art actuel

Dans cet atelier, l'artiste Mélissa Longpré vous invite à venir découvrir sa pratique et à échanger autour des ossements trouvés sur les plages des Îles. À la suite d'échange, de partage et d'une observation attentive de spécimens osseux, les participants seront invités à des exercices de dessins et d'écriture.

Musée de la Mer
Dimanche 1er novembre à 13 h à 16 h

Pour les adultes | Inscription requise

Initiation à la respiration consciente et à la présence attentive

Animé par Karine Déraspe, cet atelier vous propose des apprentissages concrets, des moments de pratique guidée, un espace empreint de bienveillance, ainsi qu'un cahier du participant et un audio pour poursuivre l'expérience à votre rythme.

Centre récréatif de L'Étang-du-Nord (salle de l'âge d'or)
Lundi 2 novembre à 10 h

Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert
Lundi 9 novembre à 10 h

Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée
Vendredi 13 novembre à 13 h 30

Ouvert à tous - adapté aux personnes de 50 ans et plus | Inscriptions requises

Ivujivik | Habiter l'immensité

Une expérience de réalité virtuelle en 360° au cœur du village le plus au nord du Nunavik

Partez à la découverte du village natal de l'artiste Evie Mark, au nord du 62e parallèle. Grâce à des casques de réalité virtuelle, plongez au cœur de son quotidien et découvrez quelques traditions qui témoignent de la force, de la résilience et de la richesse de sa communauté. Une expérience immersive de 6 minutes, à vivre individuellement, comme si vous y étiez.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Mardi 3 novembre à partir de 15 h jusqu'à la fermeture de la bibliothèque

Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert
Samedi 7 novembre | 10 h à 13 h

Ouvert à tous, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte | Sans inscription





Initiation aux ressources Internet

Venez découvrir toutes les ressources numériques offertes gratuitement à la bibliothèque! Notre équipe vous guidera pas à pas pour apprendre à les utiliser.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Mardi 3 novembre à 13 h 30

Bibliothèque du point de service de Grande-Entrée
Mardi 10 novembre à 13 h 30

Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert
Mardi 1er décembre à 10 h

Ouvert à tous | Sans inscription

Tournoi de jeux vidéo intergénérationnel

En collaboration avec la Maison des jeunes Hav-Nir

Venez jouer dans ce tournoi de jeux vidéo amical où seuls les plus habiles, les plus rusés... ou les plus chanceux l'emporteront. Trois jeux seront en compétition : *Super Smash Bros Ultimate*, *Mario Kart 8 Deluxe* et *NHL 2018*. Pour ceux qui désirent simplement venir s'amuser, un espace de jeux hors compétition sera également installé.

Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
Samedi 14 novembre de 17 h à 23 h

Ouvert à tous – adapté pour les adolescents | Sans inscription

Atelier d'initiation au dessin avec Fred

Venez apprendre les bases du dessin d'observation avec l'artiste-peintre Fred.

Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle en haut de la bibliothèque)
Mercredis 18 et 25 novembre et 2 décembre à 10 h

Ouvert à tous – adapté pour les personnes de 50 ans et + | Inscriptions requises

Causerie avec André Brossard

Plongez dans l'univers d'André Brossard lors d'une causerie sur sa tétralogie *L'Horizon des Évènements*. Entre suspense, histoire et réflexions sur les mystères de l'esprit humain, découvrez les coulisses d'une œuvre dont le premier tome, *Les Tisseuses de destins*, prend racine aux Îles-de-la-Madeleine.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Jeudi 19 novembre à 19 h

Ouvert à tous | Sans inscription

Cercle de lecture

Rencontres mensuelles conviviales pour échanger sur vos lectures du moment, l'actualité littéraire et divers thèmes choisis par le groupe.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Vendredis 20 novembre et 11 décembre à 13 h

Pour les 18 ans et plus | Sans inscription

Lundis qui chantent

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Un cahier de chansons sera mis à votre disposition, vous pourrez choisir celles qui vous inspirent.

Salle communautaire de Fatima
Lundi 23 novembre à 13 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Fabrication de la tire Sainte-Catherine

C'est l'occasion pour vous de découvrir comment on confectionne la tire Sainte-Catherine.

Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée
Mercredi 25 novembre à 13 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Midi en musique trad avec Joël Lapierre et Christian Gaudet

Profitez de votre heure du lunch au son de la musique traditionnelle, avec une touche bien des Îles! Le duo revisite un répertoire entraînant qui donne envie de taper du pied, de danser et surtout, de partager le plaisir de la musique.

Maison de la culture
Jeudi 26 novembre à 12 h

Ouvert à tous | Sans inscription

Le coin des petits



Les petits détours à la bibli

La bibliothèque s'anime pour accueillir les tout-petits et leurs familles. Au programme : lectures spontanées, comptines et petites histoires partagées dans une ambiance chaleureuse.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Tous les mardis jusqu'au 15 décembre de 9 h 30 à 12 h

Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert
Vendredis 13 novembre et 11 décembre de 10 h à 12 h

Pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte | Sans inscription

Pirouette et Cabriole

En collaboration avec les Loisirs de l'Île du Havre-Aubert et Santé Québec des Îles

Le jardin de Pirouette et Cabriole est un programme de psychomotricité pour les enfants, stimulant leur développement global (moteur, cognitif, langagier, social et affectif) par le jeu, le mouvement et le plaisir.

Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
Mercredis 4 et 18 novembre et 2 décembre à 10 h

Pour les enfants de 1 à 5 ans accompagnés d'un adulte | Inscriptions requises



Atelier de danse-mouvement - De la forêt jusqu'aux étoiles

Guidés par Andréanne Marchand-Girard, les tout-petits et leurs parents partiront ensemble pour un grand voyage imaginaire, de la forêt jusqu'aux étoiles! Comptines mimées, jeux dansés, petites chorégraphies et accessoires colorés les inviteront à se transformer tour à tour en animaux, en arbres, en poissons ou en explorateurs de l'espace. Une aventure pour bouger, imaginer et s'amuser en famille!

Salle communautaire de Fatima
Les jeudis 5 et 19 novembre à 10 h

Pour les enfants de 1 à 5 ans accompagnés d'un adulte | Inscriptions requises

Au chaud sous les couvertures

Petits et grands sont invités à une heure du conte avec Andréanne Marchand-Girard tout en douceur, remplie d'albums réconfortants, d'imaginaire et de rêverie. Enfilez votre plus beau pyjama, apportez votre doudou et venez célébrer le plaisir de lire, d'écouter et de rêver ensemble!

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Vendredi 6 novembre à 18 h 30

Pour les familles | Inscriptions requises

Bébé lecteur

Cette activité propose histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la bibliothèque.

Maison de la culture
Samedis 7 novembre et 5 décembre à 10 h 30

Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte | Sans inscription

Les sentiers inexplorés – Parcours multidisciplinaire à la nuit tombante

En partenariat avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec

Pour la Grande semaine des tout-petits, sous le voile doux du soir, venez vivre un moment lumineux et poétique dans une forêt constellée de performances de danse, musique et arts visuels.

Parc des Buck
Samedi 21 novembre à 16 h, 16 h 30 et 17 h (3 départs)
(En cas de pluie, remis au dimanche 22 novembre mêmes heures.)

Pour les familles | Inscriptions requises

Semaine des bibliothèques publiques

Une semaine sous le signe de la lecture et de la culture

Du 17 au 24 octobre derniers se tenait la Semaine des bibliothèques publiques. Pour l'occasion, une programmation spéciale a été proposée dans différents points de service : Brico livre, Brouillamini Joyeux avec Karine Cloutier, une causerie avec Raed Hammoud, ainsi que l'activité « Les Îles, tant de choses à dire… et à écrire », organisée pour célébrer les 10 ans de la Bibliothèque.

La Bibliothèque Jean-Lapierre fête ses 10 ans

Cette semaine a été l'occasion de souligner les 10 ans de la Bibliothèque Jean-Lapierre, lors d'une activité spéciale qui s'est tenue le 22 octobre dernier. Pour marquer cet anniversaire, l'équipe a choisi de mettre en lumière la richesse du patrimoine littéraire inspiré de l'archipel. Notons que la collection consacrée aux Îles-de-la-Madeleine compte aujourd'hui plus de 300 documents accessibles au public, regroupant des œuvres de fiction, de poésie, de théâtre, des bandes dessinées, des albums illustrés, des essais et des récits. L'événement a permis de rendre hommage aux auteurs d'ici et d'ailleurs qui ont puisé leur inspiration dans notre milieu, tout en faisant découvrir au public quelques trésors de cette collection. Musique, lectures d'extraits, goûter convivial et dévoilement d'une nouvelle acquisition pour la collection municipale d'œuvres d'art étaient au programme de cette célébration.

Merci à toutes les personnes qui ont participé aux différentes activités et qui contribuent, par leur présence, à faire vivre la bibliothèque!







Retour sur La Grande marche Pierre Lavoie

Le 17 octobre, la Municipalité des Îles a invité la population à bouger dans le cadre de La Grande marche Pierre Lavoie, au Centre multisport Desjardins, puisque les conditions météorologiques n'étaient pas favorables à la tenue de l'événement à l'extérieur. Les 132 participants étaient invités à parcourir, à leur rythme, la boucle du parcours À l'abri de la Tempête dans une ambiance animée par des musiciens. Une collation et des prix de participation étaient également au rendez-vous. Cette activité accessible aux personnes à mobilité réduite était une belle occasion de bouger et de partager un moment actif ensemble.

Merci à toutes les personnes qui ont pris part à cette activité et aux partenaires de l'événement : Genali Distributions, le Mistral, la Coop IGA de Havre-aux-Maisons et la Boulangerie Madelon. Merci également à Concept Vé et à Tommy Chevarie pour l'animation.





Capsule toponymie

Deux nouvelles allées nommées

Le 23 septembre 2026, la Commission de toponymie du Québec a officialisé l'attribution d'un nom à deux nouvelles allées sur le territoire.

ALLÉE DE LA BOULINE

Village de Grande-Entrée

Le nom de cette allée s'inspire du patrimoine maritime de Grande-Entrée. Selon certains historiens, les navigateurs basques qui fréquentaient l'archipel auraient désigné le havre formé par la lagune de Grande-Entrée sous le nom de « Halabolina » (À-la-Bouline). Cette appellation fait référence à la bouline, une manœuvre de navigation permettant d'orienter une voile afin qu'elle reçoive le vent de biais[1]. Cette désignation rend hommage à l'histoire maritime locale, à l'influence des premiers navigateurs qui ont fréquenté les eaux des Îles et au savoir-faire associé à la navigation à voile.

ALLÉE DU NOROÎT

Village de L'Étang-du-Nord

Le terme noroît désigne le point de l'horizon situé entre le nord et l'ouest. Aux Îles-de-la-Madeleine, ce mot est couramment employé pour désigner le vent soufflant du nord-ouest, un vent marin fréquent qui caractérise ce secteur. Cette nouvelle appellation évoque ainsi à la fois l'orientation géographique de l'allée et une composante importante du paysage naturel et du patrimoine linguistique local.

Vous avez une demande d'officialisation d'une voie de communication à proposer? Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire disponible en ligne au www.muniles.ca, sous les onglets *Services aux citoyens*, *Construction/ Rénovation* et *Demande de dénomination toponymique*.

Les propositions reçues seront étudiées par le comité de toponymie composé d'employés municipaux et de citoyens, qui peut aussi faire ses propres suggestions. Les propositions sont ensuite transmises au conseil municipal pour approbation puis à la Commission de toponymie du Québec, pour officialiser la dénomination.



[1]Naud, Chantal, Dictionnaire des régionalismes des Îles de la Madeleine. Montréal, Québec Amérique, 2011. Rastoul, Pierre et Rousseau, Gilles. Les Îles-de-la-Madeleine : itinéraire culturel. Montréal : France-Amérique, 1979.)

Le défi du tri

Le bac brun et le compost

Trouverez-vous l'intrus? 🔍

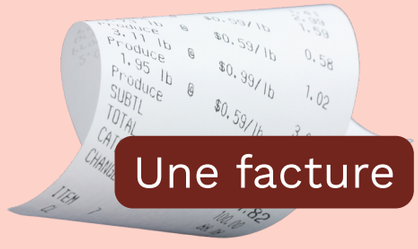
Parmi ces quatre objets, lequel n'est pas dans le bon bac?



Un papier-mouchoir



De la litière pour animaux domestiques



Une facture



Une boite de pizza sale

petits gestes - gros impact

Réponse et explications à la page suivante!

Avez-vous trouvé l'intrus?

La litière pour animaux domestiques doit être déposée dans le bac noir, avec les déchets!



Les litières à base **d'argile**, de **silice** ou de **sable ne se décomposent pas** dans le **compost**.

Les litières et les excréments d'animaux peuvent contenir des **agents pathogènes** qui **nuisent à la qualité du compost** et présentent un **risque sanitaire**.

Placez-les dans **un sac bien fermé** avant de les **déposer dans le bac noir**. C'est la même chose pour **tous les excréments d'animaux domestiques**.

En cas de doute, référez-vous à votre **guide de tri** ou à l'application gratuite **Ça va où?** de **RECYC-QUÉBEC**.

Ce sont vos meilleurs alliés pour vous aider à bien trier vos matières!

Pour télécharger **l'application**

Pour télécharger **le guide de tri**

petits gestes - gros impact

Faites partie de la solution.
petitsgestes.ca

Changement d'heure, changement de pile!

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, nous changeons d'heure : profitez-en pour vérifier le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée!

L'avertisseur de fumée doit être disposé au bon endroit et de la bonne manière. Idéalement, un avertisseur de fumée est situé dans un corridor, près des chambres à coucher. Il est important d'installer un avertisseur de fumée par étage dans une maison ou encore un par logement.

Précisons également qu'un avertisseur de fumée possède une date de péremption. Un avertisseur de fumée a une durée de vie de dix ans. Vérifiez sa date de fabrication, elle est inscrite sur l'appareil.

Un avertisseur de fumée datant de plus de dix ans doit être remplacé.

Ces mesures peuvent vous sauver la vie en cas d'incendie.

N'hésitez pas à contacter votre service de sécurité incendie pour plus d'information.



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

Appel de candidatures
pour siéger à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des candidatures pour siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Ci-joint les renseignements importants à prendre en considération lors du dépôt d'une candidature.

Description du rôle et mandat des membres du CCU

Le CCU étudie les dossiers qui font l'objet d'une demande dans le cadre de l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme pour lequel un avis du CCU est requis préalablement à une prise de décision au conseil.

Constitue un « règlement d'urbanisme », tout règlement prévu au paragraphe 8.2.1 du premier alinéa de l'article 1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, RLRQ a-19.1 (LAU), de même que toute autre disposition prévue dans une loi ou un règlement par lesquels le conseil prend une décision relative à un projet dérogeant en tout ou en partie à la réglementation d'urbanisme et pour laquelle un avis du CCU est requis avant la prise de décision.

Le CCU constitue, aux fins de la Loi sur le patrimoine culturel, RLRQ, c. P-9.002, le conseil local du patrimoine. Il lui appartient ainsi de formuler les avis et recommandations dans les cas prévus au chapitre IV de ladite loi et à l'article 148.0.10 de la LAU.

Composition du CCU

Le CCU est composé de sept (7) membres, soit :
- 1º Un (1) membre désigné par le conseil, lequel agit comme président du CCU;
- 2º Six (6) personnes qui sont résidents sur le territoire de la Municipalité et qui ne sont pas membres du conseil municipal.

Durée du mandat et fréquence des rencontres

La durée du mandat d'un membre du CCU est de deux (2) ans. Le mandat d'un membre du CCU peut être renouvelé pour trois (3) périodes maximales de deux (2) ans. Dans tous les cas, la durée du mandat d'un membre ne peut pas dépasser huit (8) ans.

Les rencontres se tiennent généralement une fois par mois, en fonction du nombre de demandes, le jour qui convient aux membres selon leur disponibilité.

Formulaire de mise en candidature

Le formulaire de mise en candidature est accessible à partir du site Internet de la Municipalité à www.muniles.ca sous les onglets : Affaires municipales – Avis publics – Formulaire de mise en candidature – CCU ou à la réception de la mairie, sur les heures d'ouverture.

Le formulaire doit être rempli et transmis à l'attention du Service du greffe, au plus tard le 12 novembre 2026, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Par la poste : 460, chemin Principal, Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1
Par courriel : greffe@muniles.ca

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 23 octobre 2026

Alexandra Vigneau, greffière

Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

AVIS PUBLIC
Demandes de Dérogation mineure
Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 10 novembre 2026, conformément aux dispositions du Règlement nº 2010-13 sur les dérogations mineures, le conseil entend statuer sur les demandes suivantes :

Description des demandes de dérogation mineure :

1.1. La propriétaire de la résidence sise au 1977, chemin de l'Étang-des-Caps, dans le village de L'Île-du-Havre-Aubert, souhaite construire un bâtiment accessoire. Selon les informations fournies, le bâtiment aurait une superficie au sol supérieure à 37,2 mètres carrés, ce qui contrevient aux dispositions du règlement de zonage en vigueur.

En vertu du règlement sur les dérogations mineures, la propriétaire demande de reconnaître comme étant conforme la construction d'un bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie au sol de 44,6 mètres carrés, alors que le règlement de zonage en vigueur exige une superficie au sol maximal de 37,2 mètres carrés pour un bâtiment accessoire située dans un corridor panoramique.

1.2. Le propriétaire de la résidence sise au 1298, chemin des Caps, dans le village de Fatima, souhaite agrandir le bâtiment accessoire existant. Selon les informations fournies, le bâtiment, après agrandissement, aurait une superficie au sol supérieure à 37,2 mètres carrés, ce qui contrevient aux dispositions du règlement de zonage en vigueur.

En vertu du règlement sur les dérogations mineures, le propriétaire demande de reconnaître comme étant conforme l'agrandissement du bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie au sol de 16,4 mètres carrés, pour une superficie au sol totale de 60,1 mètres carrés, alors que le règlement de zonage en vigueur exige une superficie au sol maximal de 37,2 mètres carrés pour un bâtiment accessoire située dans un corridor panoramique.

1.3. Les propriétaires du lot 3 778 963 (allée Mauril-Lapierre), dans le village de Havre-aux-Maisons, souhaitent effectuer une subdivision. Selon le projet de lotissement préparé par l'arpenteure-géomètre, les superficies des parties des deux lots projetés situées dans la zone forestière seraient inférieures à 10 000 mètres carrés, ce qui contrevient aux dispositions du règlement de lotissement en vigueur.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, les propriétaires demandent de reconnaître comme étant conforme la création de deux lots comportant respectivement des parties zonées forestières d'une superficie de 974 mètres carrés et de 771,6 mètres carrés, alors que le règlement de lotissement exige une superficie minimale de 10 000 mètres carrés.

1.4. Les propriétaires de la résidence sise au 765, chemin du Gros-Cap dans le village de L'Étang-du-Nord, souhaitent réaliser des travaux d'agrandissement au bâtiment principal, d'une superficie de 22,4 mètres carrés. Or, cet agrandissement ne respecte pas la superficie autorisée puisque l'implantation actuelle du bâtiment principal est dérogatoire, mais protégée par droit acquis, et que tout agrandissement est limité à 50% de la superficie existante lors de l'entrée en vigueur du règlement de zonage.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, un agrandissement supplémentaire d'une superficie de 22,4 mètres carrés, portant ainsi la superficie totale des agrandissements à 58,5 mètres carrés. Cette demande s'ajoute aux agrandissements de 7,1 mètres carrés et de 29 mètres carrés, lesquels ont déjà fait l'objet de dérogations mineures accordées respectivement lors des séances du Conseil municipal du 8 juillet 2025 et du 10 septembre 2024. Or, le règlement de zonage exige une superficie maximale d'agrandissement de 11,8 mètres carrés.

Conformément aux dispositions du règlement portant sur les dérogations mineures, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 10 novembre 2026, à compter de 19 heures, ou en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du Chef de section - Urbanisme, Ludovic Larochelle, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur ces demandes, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à llarochelle@muniles.ca ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Larochelle, au 418 986-3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 23 octobre 2026

Alexandra Vigneau, greffière

Situation d'urgence

Soyez prêts en tout temps!

L'automne aux Îles amène parfois avec lui de grandes tempêtes, même si personne n'est à l'abri d'une situation d'urgence tout au long de l'année : inondations, pannes de courant, vents violents, etc. C'est pourquoi il est important de se préparer en conséquence et de connaître les gestes à poser en cas de sinistre.

Préparez-vous

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver. Il est donc important de vous préparer et d'élaborer un plan familial d'urgence.

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- Dressez une liste des coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence (famille, garderie, école, etc.).
- Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation.
- Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- Planifiez un itinéraire pour quitter votre secteur en cas d'évacuation. Si c'est possible, prévoyez un deuxième trajet au cas où le premier serait impraticable.
- Faites l'inventaire de vos biens, avec preuve d'achat, photos ou vidéos : conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile, au bureau par exemple.
- Communiquez avec votre assureur pour vérifier la couverture de votre assurance habitation pour savoir si vous êtes couverts pour les dommages causés par des catastrophes naturelles.

Que devrait contenir votre trousse d'urgence?

Votre trousse d'urgence devrait pouvoir vous permettre de subvenir à vos besoins de première nécessité pendant 3 jours en attendant les secours :

- De l'eau potable (6 litres par personne)
- De la nourriture non périssable
- Un ouvre-boîte manuel
- Une lampe de poche ou lampe à manivelle
- Une radio à piles
- Un briquet ou des allumettes et des chandelles
- Une trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.)



Vérifiez le contenu de votre trousse chaque année et remplacez les piles, les réserves d'eau et les aliments au besoin.

Soyez informés!

En situation d'urgence, la Municipalité des Îles communique avec les citoyens afin de leur transmettre toute l'information nécessaire.

Écoutez la radio communautaire CFIM, le 92,7 FM pour obtenir un état de la situation régulier.

Consultez régulièrement la page Facebook et le site Internet de la Municipalité : toutes les informations importantes y seront diffusées dès que disponibles.

Abonnez-vous au système d'alertes dans le Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine pour recevoir des avis en temps réel, par courriel, texto ou appel automatisé. Vous pouvez également consulter tous les avis envoyés au citoyen.muniles.ca/**.**

Pour connaître l'état des routes, consultez le 511.

Pour des informations concernant les pannes d'électricité, référez-vous à Hydro-Québec et à Info-panne, en ligne ou par téléphone au 1 800 790-2424.